

nication à la Chambre de Commerce par M. le Maire, démontre, par les nombreux documents dont la ville est en possession, que le Gouvernement n'a pas le droit d'interdire ces prises d'eau nécessaires aux établissements industriels placés à proximité du canal, attendu que cette voie d'eau a été créée, surtout en vue des besoins de l'industrie de Roubaix, et que, d'ailleurs, cette ville ayant offert le canal à l'Etat tel qu'elle l'avait acquis de l'ancienne compagnie concessionnaire avec tous les droits et toutes les charges y attachés, l'Etat l'a accepté avec les mêmes conditions exprimées dans les mêmes termes, et qu'ainsi les dites prises d'eau ne sont pas une faveur qu'on puisse retirer à volonté; mais bien un droit acquis à la ville de Roubaix dans l'intérêt de ses fabriques.

Après cette lecture, la Chambre ajourne l'envoi du mémoire lu par M. H. Mathon dans une précédente séance, afin d'attendre quelle réponse sera faite par M. le Ministre des Travaux publics à la communication que va lui faire le Maire de Roubaix.

M. le Président entretient la Chambre des impôts nouveaux que le Gouvernement se propose d'établir en remplacement de celui de 5 0/0 sur les tissus, qui est abandonné.

Une longue discussion s'engage sur ce sujet, d'où il ressort qu'un droit sur les savons serait acceptable, pourvu qu'on en exemptât les savons employés par l'industrie, comme on l'a fait pour l'impôt sur les huiles et qu'on admit une différence de taxe entre les savons durs et les savons mous.

Par une circulaire de M. le Ministre des Travaux publics, l'avis de la Chambre de Commerce est demandé au point de vue général sur l'utilité de l'entreprise projetée par une compagnie anglo-française, pour l'établissement sous la mer, entre Calais et la Côte d'Angleterre, d'une galerie continue de 35,400 mètres environ, rattachée, par des souterrains de dix kilomètres environ sur chaque rive, au réseau des chemins de fer.

La Chambre verrait avec le plus grand intérêt la réalisation d'une pareille entreprise, moyennant une garantie de monopole pour 99 ans; mais elle repousserait de toutes ses forces un monopole perpétuel.

La Chambre autorise un abonnement en son nom au Journal des Travaux publics.

M. Scrépel-Roussel rend compte de la démarche qu'il a faite avec plusieurs industriels de Tourcoing, près de la Chambre de Commerce de Courtrai et de M. le procureur du Roi dans la même ville, à effet qu'il soit pris des mesures efficaces pour les vols de matières textiles dont le commerce illicite se fait en grand sur toute la frontière.

Ces Messieurs sont priés de continuer leurs démarches.

Il est donné lecture d'une note de M. Coudert tendant à obtenir: 1° le retrait du délai repris dans les arrêtés de M. le Ministre des Travaux publics en date du 12 janvier et du 31 décembre 1872, pour l'enlèvement des marchandises arrivant en gare de chemin de fer; 2° le fractionnement par heure pour l'application du droit de magasinage; 3° la fermeture complète des gares le dimanche; 4° le retour à l'ancien tarif pour l'application des frais de magasinage et la suppression du tarif transitoire en vigueur depuis deux ans.

Une lettre sera écrite à cet effet à M. le Ministre des Travaux publics.

Sur la proposition d'un membre, une demande sera adressée à la Compagnie du chemin de fer du Nord pour l'établissement d'un train partant de Roubaix pour Lille à 6 heures 15 m. du matin, correspondant avec celui partant de Lille pour Paris à 6 h. 40 m., et 6 h. 45 pour Dunkerque et Calais.

La séance est levée.

Le Président,  
A. DELFOSSE.

Une correspondance particulière annonce à l'Indépendant de Douai que M. le baron S. Guier, préfet du Nord, va être nommé procureur général. M. Limbourg, préfet des Bouches-du-Rhône, le remplacerait à Lille.

Dans le mouvement qui se prépare, grand nombre de préfets seront l'objet, dit-on, de simples mutations.

Quant aux sous-préfets, on assure que le personnel actuel en sera profondément modifié.

Aux termes de l'article 14 du décret du 2 juillet 1866, les candidats aux Ecoles normales primaires doivent se faire inscrire au bureau de l'inspecteur primaire, du 1<sup>er</sup> au 31 janvier.

Le dernier bulletin de l'instruction primaire qui se publie à Lille, comprend le texte d'un arrêté ministériel relatif aux distributions de prix et portant que, dans chaque département, les présidents des distributions de prix des écoles communales seront désignés par le préfet, et qu'aucun discours ne devra être prononcé dans les fêtes scolaires, s'il n'a été reçu, au préalable, l'approbation du préfet.

La troupe de Roubaix devait jouer, il y a quelques jours, la *Timbale d'argent* à Courtrai; la représentation de cette pièce a été interdite par l'autorité belge.

Nous avons dit qu'une femme avait été, il y a quelques nuits, assaillie dans la rue de Flandre, par des individus qui l'avaient complètement dépouillée. A ce sujet, nous recevons la lettre suivante:

Roubaix, le 10 décembre 1873.

Monsieur le Rédacteur,  
L'attention qui vient d'être commise aux abords de la rue de Flandre me fournit l'occasion de présenter quelques observations au sujet du déficient éclairage dont jouit cette rue, ainsi que ses consœurs, les rues de Courtrai et d'Aubenton prolongée. De la lumière! de la lumière! clamèrent les ténébreux habitants de ce quartier, mais leur voix resta sans écho. Il semblerait qu'ils n'ont pas droit à la sollicitude de l'administration et cependant les citoyens d'administrations excentriques, aussi bien que ceux du centre, les supportent, à la ville; par cette raison, qui me paraît péremptoire, on ne devrait pas les laisser dans un dédaigneux oubli.

Il est notoire que les maîtres chercheurs les ténébreux; semblables aux oiseaux de nuit, ils fuient devant la lumière. Le sergent de ville, au contraire, est d'un avis opposé, car on a rarement le plaisir de signaler son passage dans les endroits écartés. Eclaircir donc et vous chasserez par ce moyen les gens mal intentionnés en même temps que vous attirerez le tricorne du sergent de ville et vous n'aurez plus, dès lors, à regretter des attentats semblables à celui dont tout Roubaix s'entretient en ce moment.

Les rues que je viens de citer sont sensées éclairées par quelques réverbères à la mèche fumeuse, parcimonieusement disséminés à des distances fabuleuses; on dirait des phares au milieu d'un océan de ténèbres.

J'ai l'espoir qu'il suffira de signaler cet état de choses à notre administration communale pour qu'il y soit remédié dans un quart de siècle, ou plus. En même temps, puisque j'y suis, j'ajouterais que les susdites rues sont encombrées de tas d'ordures qui y élisent impunément domicile sans jamais être chagrins par le bonheur de la ville; il existe, notamment, à l'extrémité de la rue de Courtrai, un dépôt permanent d'immondices qui affectent désagréablement l'œil et l'odorat de ceux que leur mauvaise étoile appelle dans ce quartier.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accorder à ma lettre l'hospitalité de vos colonnes, veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Un habitant de la rue de Flandre.

Un fait analogue à celui de la rue de Flandre s'est passé avant-hier soir, rue de l'Hommelet. Là aussi une femme a été jetée à terre, volée et maltraitée par des malfaiteurs restés inconnus jusqu'ici, mais qui, nous l'espérons, n'échapperont pas aux investigations de la chaperon.

Un acte de probité. Hier, deux enfants de 8 à 10 ans, élèves des écoles chrétiennes, rapportaient au bureau central de police un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent, qu'ils avaient trouvé sur la voie publique. Nous regrettons de ne pas connaître les noms de ces braves enfants qui mettent si bien à profit les enseignements de leurs parents et de leurs dignes maîtres.

Avis aux parents et aux fabricants de jouets d'enfants:

Une petite fille de notre ville avait reçu pour la Saint-Nicolas un jouet peint avec une couleur dans la composition de laquelle étaient entrées des substances vénéneuses; comme le font tous les enfants, elle porta ce jouet à la bouche; bientôt des symptômes d'empoisonnement apparurent; on ne put les combattre à temps, et, avant-hier, la pauvre petite mourait entre les bras de ses parents désolés; elle avait un an et demi.

Un affreux accident s'est produit avant-hier, à Wattrelos, chez les époux Dubus, cabaretiers: Leur petite fille, âgée de 18 mois, jouait dans la cuisine, où on venait de déposer une marmite d'eau bouillante, lorsqu'en marchant à reculons elle tomba dans la marmite et se fit d'horribles brûlures, dont elle mourut le lendemain.

Police correctionnelle de Lille du 10 décembre. — Dominique Avulce, repris de justice, en fuite, pour escroquerie es commises à Roubaix, deux ans de prison par contumace.

— Le jeune Debrabant, Louis, âgé de 16 ans, s'exerçait avec une carabine Flobert sur une cible, quand, à propos d'une querelle avec des jeunes gens de son âge, il leur tira deux coups de carabine et en blessa un à la tête et lui cassa deux dents. — Quinze jours de prison.

**CONVOI FUNÈBRE** Les amis et connaissances de la famille de M. HALLUIN-DEBBAUD, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Hélène-Augusta-Julienne-Marie-Joseph HALLUIN, décédée à Roubaix, le 8 décembre 1873, à l'âge de un an et un mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister au Convoi et Messe d'ange qui auront lieu le Vendredi 12 courant, à 9 h. 1/2, en l'église Saint-Martin.

L'Assemblée à la messe funéraire, Grand Rue, 82.

## Faits Divers

— Les avis de Rouen constatent que les affaires ont considérablement repris, ces jours derniers, dans le département de la Seine-Inférieure.

— Le vapeur, la *Ville de Bordeaux*, allant de Rochefort à Dunkerque s'est perdu au Raz-de-Sem. L'équipage a été sauvé. Ce vapeur appartenait à la compagnie Bourgoing, de Nantes.

— La police vient d'opérer à Marseille deux arrestations importantes. Sur l'un des individus arrêtés on a trouvé, — raconte la *Presse*, — une volumineuse correspondance de divers membres de l'Internationale réfugiés à Genève. Une lettre entre autres lui annonçait l'envoyé de placards séditieux qu'il était chargé d'afficher sur les murs de la ville.

— UNE CAPTURE ASSEZ SINGULIÈRE. — Avant-hier, à Saint-Denis, dans un cabaret de la rue de Paris, on a arrêté une femme en état d'ivresse qui, à propos d'une chopine qu'elle prétendait ne pas devoir, avait tiré son couteau et menaçait d'en frapper la maîtresse de l'établissement. Quand elle a été entre les mains des agents, la cabaretière pour se venger, la dénonça comme ayant été, pendant la Commune, cantinière au 29<sup>e</sup> et puis au 25<sup>e</sup> bataillon des insurgés. Elle vivait à Saint-Denis sous le nom de veuve Poudjard, mais en réalité elle s'appelle Maria Rossin.

Les renseignements pris sur le compte de cette femme, ont confirmé l'accusation de la cabaretière. Une perquisition faite à son domicile n'a laissé aucun doute à ce sujet, car on a trouvé un numéro du *Cri du Peuple*, du 15 mai 1871, soigneusement enveloppé dans un tiroir de son armoire. Ce numéro renferme une lettre d'un sergent du 25<sup>e</sup> bataillon, dans laquelle il est dit: « La cantinière du bataillon n'a pas quitté les postes avancés; elle a fait preuve d'un grand courage dans l'affaire du Mont-Valérien. Elle se nomme Maria Rossin. C'étaient là les titres de noblesse de cette femme, et elle les conservait avec soin. Fatale précaution! Maria Rossin a dû être dirigée hier sur Versailles.

— LES DÉBÛTS D'UN TÉNOR. — C'est un véritable roman que l'histoire du ténor Devillier, qui a débuté mardi aux Italiens. Il y a deux ans, c'était un simple ouvrier tonnelier, comme jadis Peultier de l'opéra, ne sachant ni lire ni écrire. Un jour qu'il travaillait en chantant, sa bonne étoile voulut qu'il fut entendu par M. Rubini. L'excellent professeur lui proposa immédiatement de se charger de son éducation. Ce n'était pas une petite affaire. M. Devillier avait tout à apprendre. Mais son intelligence aidant et grâce au zèle infatigable de son professeur il a été promptement en état de se présenter devant le public, et qui plus est, de débiter en italien.

Le chroniqueur théâtral du *Figaro* dit, qu'en l'écoutant mardi soir, en voyant la façon dont il se tient en scène, on se figure difficilement qu'il y a deux ans à peine, il se serait des tonneaux à Boulogne-sur-Mer. Il serait peut-être, fait remarquer son côté un autre écrivain spécialiste, d'exiger la tenue irréprochable et l'élégance exquise de Mario chez un artiste qui portait encore, il y a trois ans, le bourgeon de tonnelier, — mais l'expérience de M. Devillier n'est nullement de la gâchette. L'essentiel c'est qu'il possède une bonne voix bien franche, au timbre sympathique, dont il n'est pas le maître absolu, mais qu'il conduit néanmoins avec intelligence. Aussi le débutant a-t-il obtenu un succès complet: rappels, bravos, il a eu tous les honneurs que les dilettanti de la salle Ventadour réservent d'ordinaire à leurs favoris. « En somme, dit le chroniqueur du *Gaulois*, c'est un succès très-flatteur pour le jeune artiste qui, j'en suis sûr, tiendra encore plus qu'il ne promet. »

— Voici, depuis 1840, les principaux naufrages qui ont eu lieu dans l'Océan atlantique:

19 janvier 1841. — *Le Governor-Fenner* sombre près de Holyhead, 122 victimes.

Août 1848. — *L'Océan-Monarch* sombre près du cap Great-Ilornes, 178 victimes.

23 décembre 1852. — *Le Saint-Georges* brûle en pleine mer, 50 victimes.

1<sup>er</sup> janvier 1855. — *Le Georges-Canning* sombre en pleine mer, 96 victimes.

1856. — *Le Pacific*, le premier bateau à vapeur qui traversa l'Océan Atlantique en moins de dix jours, est englouti, 186 victimes.

13 septembre 1858. — *L'Andria* brûle en pleine mer, 421 victimes.

21 novembre 1859. — *L'Indian* sombre à peu de distance de Nowfoundland, 27 victimes.

Février 1860. — *L'Hungarian* se brise sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse, 205 victimes.

27 avril 1863. — *L'Anglo-Saxon* sombre près du cap Race, 240 victimes.

Février 1870. — *La City of Boston*. On ignore ce qu'elle est devenue. Elle avait à bord plusieurs centaines de passagers. Tous ont disparu.

Décembre 1872. — *La Germania*, 24 victimes.

Janvier 1873. — *Le Nor-Halet*, abordé par le *Murillo* en vue des côtes anglaises 350 victimes.

1<sup>er</sup> avril 1873. — *L'Atlantic* en vue des côtes des Etats-Unis, 350 victimes.

1<sup>er</sup> décembre 1873. — *La Ville du-Havre*; abordé par le *Loch-Earn*, coulé bas en plein mer, 226 victimes.

Ainsi, le nombre des grands navires seulement qui ont fait naufrage est de 14. Pres de 3,000 personnes ont péri.

**Nouvelles du soir**  
(Dépêches Télégraphiques)  
Service particulier du Journal de Roubaix.

Paris, 10 décembre. — Du rapport sur le budget de la guerre de M. de Cast I ane, qui a été distribué hier aux députés, il résulte que pendant les six premiers mois de l'année 1874,

l'effectif de l'armée sera de 440,000 hommes. Cet effectif sera augmenté de 54,000 pendant les six derniers mois, par suite de l'appel de la seconde portion du contingent.

M. Nigra est attendu à Paris, le 15 ou le 16 de ce mois. Quant à M. de Corcelles, il doit retourner à son poste jeudi prochain.

M. Bamberger adresse ce matin au XIX<sup>e</sup> Siècle une lettre dans laquelle il constate et blâme l'absence fréquente dans les bureaux d'un certain nombre de députés de la gauche. Il déclare que si la gauche ne se montre pas désormais plus assidue, il sera nécessaire de relever les noms des absents et de les livrer à la publicité.

Rome 10 décembre. — On confirme de bonne source que les nouveaux cardinaux qui doivent être créés dans le Consistoire du 22 décembre seront MM<sup>es</sup> Chigi, Salernelli, Franchi, Oreglia, le primat de Vlourgiaz, l'Archevêque de Salzbourg, le père Martinelli et les Archevêques de Paris, de Cambrai et de Valence (Espagne).

Londres, 11 décembre. — La banque d'Angleterre a réduit son escompte à 4 1/2 0/0.

Madrid, 10 décembre. — Quatre cents individus avec un drapeau rouge, ont assailli l'ayuntamiento de Vega-Bolla (province d'Oreuse) et ont brûlé tous les papiers. Les membres de l'ayuntamiento se sont échappés non sans peine. Le gouverneur militaire a envoyé des carabiniers et des gardes civils à leur poursuite.

New-York, 11 décembre. — La Frégate *Camden* qui est partie aujourd'hui pour prendre possession du Virginius.

## COMMERCE

### Avis divers

ANVERS, 10 décembre. — On nous a fait connaître la vente de 68 balles laine en fait de la Plata.

HAVRE, 10 décembre. — Colons: Les fortes recettes qui commencent en Amérique, laissent notre marché assez froid, mais nous avons néanmoins chaque jour des affaires régulières pour la filature et les prix, bien que faciles, dans l'ensemble, n'offrent pourtant pas de changement bien sensible. Les George s'obtiennent T. O., à 108 fr. pour ordinaire. — A livrer, on n'a noté que des lots de Louisiane sur échantillon, à 102 fr. pour fully good ordinary, à 103 fr. pour Strict dit. — On ferait du low middling Griego futur de 99 fr. — 102 fr.

YOKOHAMA, 21 octobre. — Soies: Les avis encourageants que nous avons reçus d'Europe ont peut-être donné quelque animation à notre marché de soie qui était resté calme depuis plusieurs mois. Les ventes ont été actives et les prix deviennent plus fermes; cependant par suite de la stagnation qui a régné, les bonnes qualités manquent sur place. En outre une nouvelle question est venue séparer les acheteurs étrangers et les vendeurs japonais. Jusqu'ici on avait accordé une tare d'un livre par balle, pour compenser l'humidité de la marchandise quand elle arrive de l'intérieur. Il est vrai que la balle en calicot qui sert d'enveloppe ne pèse pas plus de 1 1/2 livre; il y avait donc en apparence un petit profit pour l'acheteur, alors que cependant la tare ne couvrait pas la perte de poids. Sans se concerter avec les négociants étrangers, les marchands indigènes ont tout à coup renoncé à la tare d'un livre et ne veulent plus accorder que le poids de la balle. Quelques étrangers se sont soumis, parce que les achats reprennent et qu'ils craignent d'être devancés par des concurrents. Le marché est très excité et l'on ne disoutera le point de la tare et de la perte de poids que lorsqu'il y aura un peu de calme. C'est depuis le 15 de ce mois que la demande pour les soies s'est relevée. On a traité 1100 balles, et le stock est très restreint.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médisance farine de Santé de Du Barry de Londres, dite:

## REVALESCIERE.

Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, maux de ventre, agueurs, acidités pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, ébouriffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, etc., etc. L'heureuse guérison de S. S. le Pape.

Rome, 21 juillet. — La santé de Saint-Père est excellente; elle l'est surtout depuis que, s'abstenant des remèdes, il fait presque exclusivement usage de l'excellente *Revalsciere* de Du Barry, qui a opéré sur sa personne des effets surprenants.

(Gazette de Midi, Marseille.)  
Cure N<sup>o</sup> 78,364.

M. et M<sup>me</sup> Légar, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.  
Cure N<sup>o</sup> 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la *Revalsciere* l'a ramené. « Je prie, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil.; 2 fr. 25; 1/2 kil.; 4 fr.; 1 kil.; 7 fr.; 12 kil.; 60 fr. — Les *Biscuits de Revalsciere*, en boîtes de 4, 7 et 20 fr. La *Revalsciere* chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 centimes et de 4 fr. 50 centimes. — Envel

contre bon de poste: lesboitesde 32 et 60 fr. (France) — Dépôt chez MM. COILLE pharmacien, et MONELLE Bourgeois, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, à Paris. 4095 B.

## BULLETIN FINANCIER

### BOURSE DE PARIS DU 10 DÉCEMBRE

Deux heures. — Pas de variations, pas d'affaires, pas de nouvelles, tel est jusqu'à cette heure le bilan de la Bourse du jour. Vendeurs et acheteurs se reposent des fatigues de la lutte du mois dernier.

En somme, les achats du comptant étant considérables, il ne faut pas s'attendre à une grande baisse.

L'emprunt est à 93 3/4; c'est quelques centimes d'avance sur les cours de clôture d'hier.

Les Chemins de fer sont toujours fort bien tenus à peu près aux cours d'hier.

Les valeurs de crédit sont sans variation. Les Suez sont un peu plus faibles. On attend des nouvelles de la conférence. Selon nous, l'accord se fera, et ce ne sera pas au détriment de la Compagnie.

Les Chemins autrichiens sont toujours en hausse. On les tient à 767.

Les Lombards sont fermes à 588.

L'Italien est au cours d'hier environ. En résumé, Bourse d'attente.

Trois heures. — Aucune variation dans les cours de nos Rentes à signaler.

VALEURS	C. précéd.	C. clôture	Différence	Hauts	Bas
A TERME					
3 0/0	58.97	58.95	0.02	59.00	58.90
5 0/0 1871	95.77	93.15	0.12	94.00	93.00
5 0/0 1872	93.40	93.30	0.10	93.50	93.20
B de France	44 05	44 10	0.05	44 15	44 05
B. de Paris	1088 75	1088 75		1088 75	1088 75
Mobilier	347.50	350.00	2.50	350.00	347.50
Générale	540.00	542.50	2.50	542.50	540.00
Est	492.75	493.75	1.00	493.75	492.75
Lyon	888.75	890.00	1.25	890.00	888.75
Midi	835.00	835.00		835.00	835.00
Nord	835.00	835.00		835.00	835.00
Orléans	835.00	835.00		835.00	835.00
Océans	835.00	835.00		835.00	835.00
Gaz	715.00	713.75	1.25	715.00	713.75
Suez	433.75	437.50	3.75	437.50	433.75
5 0/0 Italien	61.65	61.80	0.15	61.80	61.65
Espagnol	367.50	365.00	2.50	365.00	367.50
Lombards	388.75	385.00	3.75	385.00	388.75
Autrichiens	765.00	768.75	3.75	768.75	765.00
COMPANT					
3 0/0	58.75	58.70	0.05	58.75	58.70
5 0/0 libéré	92.90	92.85	0.05	92.90	92.85
5 0/0 non lib.	93.65	93.50	0.15	93.65	93.50
4 1/2 0/0	83.25	83.25		83.25	83.25
Morgan	511.25	511.25		511.25	511.25
Ille 1869	290.00	290.00		290.00	290.00
Obli. 3 0/0 Est	266.75	266.75		266.75	266.75
Lyons	280.00	280.00		280.00	280.00
Midi	278.00	277.50	0.50	278.00	277.50
Orléans	283.25	283.50	0.25	283.50	283.25
Vendée	228.00	230.00	2.00	230.00	228.00
Orléans à Ch	229.50	205.00	24.50	205.00	229.50
Orl. Rouen N.	205.00	205.00		205.00	205.00
(Sud)	200.00	230.00	30.00	230.00	200.00
BANQUE					
3 0/0 Esp. Int	14 3/8	14 5/8	1/4	14 5/8	14 3/8
3 0/0 Esp. Ext	18 3/16	18 3/16		18 3/16	18 3/16
5 0/0 Turc	47 50	47 50	0.10	47 50	47 50
5 0/0 Péruvien	66 3/8	66 5/8	1/4	66 5/8	66 3/8
Immobilier	225.00	225.00		225.00	225.00

MATIÈRES D'OR, ET D'ARGENT,			
Or en barre à 1000/1000	10	0.00	0.00
1/2 k. 2334 fr. 44 c.	10	0.00	0.00
1/4 k. 2334 fr. 44 c.	10	0.00	0.00
1/8 k. 2334 fr. 44 c.	10	0.00	0.00
1/16 k. 2334 fr. 44 c.	10	0.00	0.00
1/32 k. 2334 fr. 44 c.	10	0.00	0.00
1/64 k. 2334 fr. 44 c.	10	0.00	0.00
1/128 k. 2334 fr. 44 c.	10	0.00	0.00
1/256 k. 2334 fr. 44 c.	10	0.00	0.00
1/512 k. 2334 fr. 44 c.	10	0.00	0.00
1/1024 k. 2334 fr. 44 c.	10	0.00	0.00
1/2048 k. 2334 fr. 44 c.	10	0.00	0.00
1/4096 k. 2334 fr. 44 c.	10	0.00	0.00
1/819			